

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 42

Séance du 13 décembre 1999
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 35

Tous les délégués

sauf

MM. WEISHAAR J., TIMMEL, GOETZ, LOBSTEIN, RUSTENHOLZ -excusés-
Mme MAECHLING, M. MEYER Ch.

MM. ATZENHOFFER, WEISS A., Mme DURAND-HEYMES étaient représentés
respectivement par MM. RAUSCHER, KEMPF, HOCH

DEL. N° 32/1999

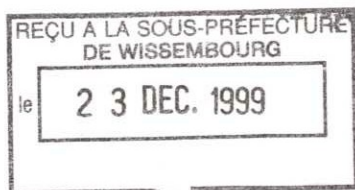
**OBJET : COMPOSITION DU JURY POUR LE MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE DU POLE DES
GENERATIONS FUTURES**

Dès le rendu des résultats des équipes titulaires des marchés de définition du pôle des générations futures, une commission composée comme un jury de maîtrise d'œuvre devra retenir une solution et le cas échéant confier la mission de maîtrise d'œuvre au titulaire de la solution retenue.

***Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,
moins 1 voix contre et 1 abstention, de fixer la composition de la Commission
jury de maîtrise d'œuvre pour les marchés de définition du Pôle des Générations futures
du Fleckenstein comme suit :***

- le Président de la Communauté de communes, président de la commission d'ouverture des plis
- les trois membres de la commission d'ouverture des plis
- le représentant de la Direction de la Concurrence et de la Répression des Fraudes
- Madame la Trésorière de la Communauté de Communes
- le Maire de Lembach
- le Verbandsbürgermeister de la Verbandsgemeinde Dahner Felsenland
- quatre maîtres d'œuvres dont l'architecte du SYCOPARC, un architecte désigné par le CAUE, un maître d'œuvre désigné par l'ordre des architectes du Bas-Rhin, un expert en muséographie et équipements d'interprétation désigné par la Direction Régionale des Affaires Culturelles

et demande au Président de fixer la liste des membres consultatifs.



Pour copie conforme

MORSBRONN-LES-BAINS, le 15 décembre 1999

Délibération exécutoire de plein droit

conformément aux dispositions

de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,

Bernard LOGEL

